

**LISTE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE MUR DE SOLOGNE
SEANCE ORDINAIRE DU 24 OCTOBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 octobre à 18h30, les membres du Conseil Municipal de Mur-de-Sologne, dûment convoqués individuellement et par écrit le 18 octobre 2024, se sont réunis en session ordinaire, à la salle des mariages en Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves VILLANUEVA, Maire de la Commune.

Étaient présents :

M. Yves VILLANUEVA, Mme Vanessa CHAUVEAU, M. Jean-Luc COUTAN, Mme Marie-Astrid FROMET, M. Pierre-Yves BAGARRE, Mme Sylvie CESSAC, M. Daniel CHAMBINAUD, Mme Catherine PAREY, Mme Chantal MAUPOU, M. Philippe GUITTIER, Jérôme FERRÉ, Arnaud POULAS

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient excusés et ont donné pouvoir :

Mme DO NASCIMENTO Edwige donne pouvoir à M. Pierre-Yves BAGARRE,
M. Dominique MOIRAS donne pouvoir à M. Daniel CHAMBINAUD
Mme Stéphanie LA VIOLETTE donne pouvoir à M. Yves VILLANUEVA
Mme Ludivine SIMON, donne pouvoir à Mme Vanessa CHAUVEAU
Mme Stéphanie LEPINE, donne pouvoir à M. Jean-Luc COUTAN

Étaient excusés :

M. Teddy LELONG, M. Jean-Pascal GAUTHIER

Secrétaire de Séance : M. Pierre-Yves BAGARRE

1. Délibération n°2024/084 : Suppression d'un poste d'adjoint technique

Approuvée à l'unanimité

2. Délibération n°2024/085 : Suppression d'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe.

Approuvée à l'unanimité

3. Délibération n°2024/086 : Suppression d'un poste d'adjoint technique à temps non complet 8/35 -ème

Approuvée à l'unanimité

4. Délibération n°2024/087 : Suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal.

Approuvée à l'unanimité

5. Délibération n°2024/088 : Suppression d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet 28/35^{ème}.

Approuvée à l'unanimité

6. Délibération n°2024/089 : : Suppression d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet 28/35^{ème} suite disponibilité pour convenances personnelles depuis 2016.

Approuvée à l'unanimité

7. **Délibération n°2024/090 : Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe et d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.**
Approuvée à l'unanimité
8. **Délibération n°2024/091 : Modification du tableau des effectifs.**
Approuvée à l'unanimité
9. **Délibération n°2024/092 : Mise à jour de l'organigramme des services.**
Approuvée à l'unanimité
10. **Délibération n°2024/093 : Modifications du RIFSSEP.**
Approuvée à l'unanimité
11. **Délibérations n°2024/094 : Compétences « eau potable » et « assainissement » - Approbation du pacte de transfert**
Approuvée à l'unanimité
12. **Délibération n°2024/095 : Echange de parcelles section D n°871p – 845p et 846p avec Monsieur et Madame POPINEAU**
Approuvée à l'unanimité
13. **Délibération n°2024/096 : Echange de parcelles section D n° 851p – 850p avec Monsieur FOURNIER.**
Approuvée à l'unanimité
14. **Délibération n°2024/097 : Adoption du règlement de l'étang communal.**
Approuvée à l'unanimité
15. **Délibération n°2024/098 : Encarts publicitaires pour le bulletin municipal.**
Approuvée à l'unanimité
16. **Délibération n° 2024/099 : Adoption du rapport d'activités 2023 de la CCRM.**
Approuvée à l'unanimité
17. **Délibération n°2024/100 : Achat d'un véhicule pour les Services Techniques.**
Approuvée à l'unanimité

La secrétaire de séance,
M. Pierre-Yves BAGARRE



Le Maire,
M. Yves VILLANUEVA

